

Association de Recherche pour le Développement Economique et Social

SECTEUR INFORMEL ET DEVELOPPEMENT

Analyse Multidimensionnelle



- 1045

FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG



A91-1045

© Copyright
Association de Recherche pour le
Développement Economique et Social
BP 28 - 3069 Sfax - Tunisie
Fondation Friedrich Ebert (FES)
23, Rue El Imam El Ouzai
1004 - El Menzah Tunis -Tunisie

2^{ème} Trimestre 1991

TABLE DES MATIERES

Avant-propos	7
1. Des considérations théoriques et politiques pour le secteur informel	9
1.1 Secteur informel et développement : éléments d'analyse théorique - <i>Abdelfettah GHORBEL</i>	9
1.2 Promotion du secteur informel ou promotion de son environnement économique en aval et en amont - <i>Hartmut ELSENHANS</i>	11
1.3 Mobiles macro-économiques et motivations individuelles du secteur informel - <i>Ahmed GDOURA</i>	14
1.4 Des politiques pour des activités non modernes - <i>Marc PENOUIL</i>	17
1.5 Politique économique arabe et secteur informel - <i>Abderraazak HASSAN</i>	22
2. Le cadre institutionnel et socio-économique du secteur informel	24
2.1 La notion juridique des entreprises de l'économie informelle en Tunisie - <i>Sami ELLEUCH</i>	24
2.2 Informel, informalsation, seconde économie en Algérie: Quelques questions de méthodes - <i>Jilani ELYABES</i>	27
2.3 Le rôle et le mode de fonctionnement des unités de production du secteur informel en Tunisie - <i>Abdelmajid HMIDI</i>	28
2.4 Aspects formels et informels du secteur des BTP au Maroc - <i>Azzeddine AZZABI</i>	30
2.5 L'emploi dans le secteur informel en Tunisie : Quelques aspects pratiques - <i>Hédi DAMI</i>	33

3. Le secteur Informel à Sfax : approche monographique et régionale	35
3.1 Enquête sur le secteur informel à Sfax - <i>Zouheir KOUBAA</i>	35
3.2 La contribution du secteur informel dans l'équilibre régional et l'aménagement du territoire en Tunisie : l'exemple de l'hinterland de Sfax - <i>Hamadi SIDHOM</i>	41
4. Les aspects comptables et financiers dans le secteur Informel	43
4.1 La comptabilité dans les entreprises de l'économie informelle en Tunisie - <i>Abderraouf YAICHE</i>	43
4.2 La finance informelle au Maroc - <i>Mohamed ELABDAIMI</i>	46
4.3 Le secteur informel et les circuits financiers en Tunisie - <i>Saïd Miloud DHIFALLAH</i>	48
5. La nécessité d'une dynamique de transition	50
5.1 Le financement	50
5.2 La formation	51
5.3 La commercialisation	51
Liste des communiquants	52

AVANT-PROPOS

Ce petit livre constitue un abrégé des travaux d'un séminaire sur "Secteur informel et développement : analyse multidimensionnelle", organisé les 1, 2 et 3 novembre 1990 à Sfax par le Groupe de Recherche et d'Etude sur le Développement en collaboration avec l'Association de Recherche pour le Développement Economique et Social (ARDES) et la Friedrich Ebert Stiftung (FES). L'ouverture de cette manifestation scientifique était assurée par Monsieur Mohamed JGHAM, Ministre du Tourisme et de l'Artisanat et la clôture par Monsieur Sadok CHAABANE, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargé de la Recherche Scientifique.

Un tel ouvrage ne constitue pas une analyse exhaustive de son immense thème qu'est le secteur informel. Le domaine du développement est tout à fait considérable : son champ est par nature pluridisciplinaire et multidimensionnel. Face à cette apparente simplicité, le concept de secteur informel apparaît comme beaucoup plus complexe et difficile à saisir et implique parfois des jugements de valeur. Au delà des discussions théoriques, l'analyse d'expériences concrètes permet d'éclairer l'importance de ce phénomène et les potentialités de son développement. C'est ainsi que ce travail reprend les thèmes principaux des différentes contributions scientifiques évaluées à plus de 400 pages ronéotypées avec le concours d'universitaires, d'experts nationaux et étrangers et la participation de hauts cadres de l'Administration centrale et régionale, des chefs d'entreprise, de responsables d'organisations professionnelles, d'artisans, de commerçants et d'étudiants.

Le Groupe de Recherche souhaite remercier tous les chercheurs et les institutions qui ont collaboré à la réalisation de cette manifestation scientifique et tient à exprimer ses vifs remerciements pour l'aide morale et matérielle apportée à ce projet par l'ARDES, la FES, le Gouvernorat de Sfax, la Municipalité de Sfax, l'UTICA, l'UGTT, et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Sud.

Des remerciements particuliers sont dûs à Monsieur Rüdiger PINTAR, représentant permanent de la Fondation Friedrich Ebert (FES) à Tunis, à Monsieur Abdelfettah AMMOUS, responsable tunisien du projet, à Monsieur Abdelfettah GHORBEL, ancien doyen et président en exercice de l'ARDES, principale structure d'ouverture de l'Université sur l'environnement, à Messieurs Abdelkader CHAABANE et Ridha DAMAK, responsables de l'organisation et de la coordination, à Madame Faïka CHARFI et Messieurs Saïd Miloud DHIFALLAH, Abderrazak HABAIEB et Abdelmajid HMIDI, responsables du secrétariat du séminaire, et enfin à Monsieur Zouheir KOUBAA, responsable du traitement de l'enquête sur le secteur informel à Sfax.

Le Groupe de recherche souhaite aussi exprimer sa profonde gratitude à tous ceux qui ont prodigué conseils et critiques aux différentes contributions. Toutes les erreurs et les insuffisances demeurent néanmoins à la charge de chaque auteur.

1. Des considérations théoriques et politiques pour le secteur informel

1.1 Secteur informel et développement : éléments d'analyse théorique (A. GHORBEL)

Le secteur informel, ce nouveau concept lancé depuis vingt ans n'a pas surgi sous la forme d'une discipline théorique constituée, mais a été façonné comme un phénomène empirique. Toutes les enquêtes portant sur ce phénomène nouveau et réalisées, notamment en Afrique, étaient basées sur un principe général de recherches empiriques. La difficulté d'appréhension de ce concept provient de l'impossibilité de l'intégrer de façon linéaire aux cadres conceptuels analytiques traditionnels.

Lorsque A. LEWIS, prix Nobel d'économie, caractérise le sous-développement par l'existence d'une offre illimitée de travail à l'industrie, au taux de salaire courant, fixé au niveau de subsistance, il ouvre la voie à la théorie du développement dualiste (co-existence d'un secteur moderne et d'un secteur traditionnel) qui peut paraître une version quelque peu remaniée de la théorie ricardienne de l'accumulation du capital. Il est ainsi de la plus haute importance que dans les analyses relatives au développement l'on maintienne vivant le rapport entre ces deux secteurs.

Mais si cet auteur trace en gros une image idéale du transfert de travail dans les pays en développement, c'est à dire du passage du sous-emploi des campagnes au plein emploi des villes, les faits dégagent une tendance inverse.

Certains experts ont constaté que l'exode rural dont les politiques agricoles avaient accéléré le rythme, a transformé le sous-emploi dans

les campagnes en un chômage dans les villes si bien que l'industrie n'était pas capable d'en absorber le surplus. Une large part des non employés urbains ont trouvé dans le secteur informel un véritable creuset d'activités, entrepreneuriales populaires et un amortisseur de l'exode rural.

Ainsi, l'émergence du secteur informel a été liée à une urbanisation explosive, elle-même produite par un exode rural massif. Ce qui explique son potentiel d'absorption d'urbains non salariés et son développement dans les régions touchées par la crise.

Néanmoins, les conditions et les modalités d'introduction du secteur informel au processus de développement demeurent encore inconnues. Les fondements théoriques pour ce secteur restent relativement flous et parfois non pertinents. La plupart des auteurs conviennent pour préciser que ce rapport comporte une définition multicritère et originellement faite sur une base empirique.

Des affinements ont concerné un essai de catégorisation sur la base des modalités d'exercice des activités économiques mais qui ne permet pas de dégager réellement une conception générale du fonctionnement de l'économie. D'autres concepts tels que "économie diffuse", "industrie diffuse", "industrialisation rampante" viennent s'ajouter pour expliquer le foisonnement des activités informelles et leur caractère multiforme.

Cette polysémie conceptuelle du secteur informel nous renvoie à des champs d'investigation et à des approches diverses non fondamentalement contradictoires. Des efforts de théorisation peuvent être tentés au-delà de simples considérations empiriques.

C'est ainsi que des analyses de type fonctionnel et axant la problématique du développement sur la petite activité marchande considèrent que le secteur informel n'est autre qu'une réserve de main d'œuvre dans laquelle le secteur moderne ou officiel puise la force de travail dont il a besoin et rejette le reste. Le secteur informel devient alors un lieu de reproduction à moindre coût de la force de travail et un moyen de pression pour baisser le taux de salaire dans le secteur officiel.

D'autres analyses peuvent être retenues puisque le secteur informel serait considéré soit comme un mode de production transitoire, soit comme une combinaison de modes, soit comme le sous-produit de la domination du mode de production capitaliste.

De nouvelles tentatives de raisonnement ont été récemment mises en évidence où le secteur informel est conçu comme l'une des composantes du "développement spontané" et où il constitue une forme et un moment de la transition d'un type de société à un autre.

Malgré cet essai de clarification théorique, le secteur informel présente encore une très grande complexité d'appréhension. Notre intention n'était pas de proposer une recette générale de développement par le secteur informel valable en tous temps et en tous lieux. Les analyses factuelles sur ce phénomène peuvent porter le prélude d'une reformulation des théories et des politiques de développement.

Les prémices d'une théorie de développement par "le bas" se dessinent-elles? Le développement serait-il alors conçu comme un phénomène multiforme, adaptatif et faisant participer l'ensemble du tissu social au processus du changement ?

1.2 Promotion du secteur informel ou promotion de son environnement économique en aval et en amont (H. ELSENHANS)

La discussion qui se concentre sur les unités particulières du secteur dit informel risque d'aboutir à des conclusions qui mènent à des recommandations pratiques. Elles transforment ce secteur en des unités oligopolistiques qui perdent les avantages observés sans acquérir les qualités attribuées au secteur dit moderne.

La promotion de ce secteur doit marier une politique macro-économique qui vise à élargir la demande finale pour ce secteur par une redistribution des revenus en faveur des couches défavorisées et une politique de promotion de la production de biens d'équipements standards. La difficulté de définition du secteur informel tient à l'approche "promotionnaliste" de la littérature.

On veut définir un secteur qui par nature est une adaptation souple à une large gamme de situations. Ce qui fait que toutes les petites et moyennes unités peuvent présenter les mêmes caractéristiques. Est exclu uniquement l'essentiel du secteur dit "moderne" dans la plupart des économies bureaucratées et réglementées du tiers monde, c'est à dire "la manufacture" (donc le secteur industrie publique) et la corporation (donc le secteur privé gâté par l'accès privilégié à des débouchés et à des facteurs de production).

Sans les politiques de développement qui rendent des projets d'investissement particuliers par des transferts individuels, la notion de secteur informel perdra toute importance économique car toute entreprise serait formelle.

Dans les études menées par le groupe de recherches KONSTANZ sur l'insertion de la petite et moyenne industrie dans le tissu industriel en Algérie et sur les méthodes d'administration nationales et d'organisations internationales en Zambie, au Sénégal, en Equateur et au Pérou, on constate que les méthodes de promotion mènent à la réglementation du secteur.

Nous avons trouvé deux instruments d'intervention, la banque de développement et l'agence de promotion. La banque de développement accorde des crédits à des taux du marché formel. Si cela permet aux entrepreneurs d'éviter des taux du secteur usurier, il contribue à la promotion du secteur sans créer de distorsions. Mais la formule banque de développement suppose le problème du sous-développement (inflexibilité, désarticulation, hétérogénéité structurelle) résolu. Elle abandonne le concept de "politique de développement" comme canalisation de la rente vers des secteurs où la rentabilité à moyen terme n'est pas évidente pour l'entrepreneur, mais dont l'émergence transformera la structure économique dans une orientation souhaitée. C'est cette tâche à laquelle l'agence de promotion s'adonne.

Les instruments d'intervention de ces agences de promotion sont de deux types : l'abaissement du coût des facteurs de production et la réservation des marchés. Si les programmes de formation sont ouverts à tous les agents économiques, l'accès au crédit à des taux d'intérêts

préférentiels, l'accès à des devises au taux officiel (donc en général préférentiel par rapport au marché noir) et l'accès à des terrains équipés, entraînent des coûts pour l'agence de promotion. Puisque les moyens financiers sont restreints et doivent être prélevés sur le profit d'autres opérateurs ou sur des rentes, il est exclu que tous les opérateurs puissent bénéficier de tels avantages.

L'octroi de ces avantages crée des privilèges. En même temps, cela entraîne la programmation des investissements car l'agence ne financera pas des surcapacités par rapport à la demande.

Ici, comme pour la réservation des débouchés, la transformation du secteur par la promotion est évidente.

Par contre, le développement du secteur varie en fonction des revenus dans l'échantillon des pays observés. Plus les revenus de masse sont élevés plus la petite et moyenne entreprise est prospère. Vu que la demande des masses est caractérisée par une part importante de produits simples, une plus grande égalité dans la répartition augmenterait les débouchés du secteur pour des produits fabriqués avec des équipements localement produits ou qui, vu les exigences de la qualité, pourraient être produits localement. De même la satisfaction d'une demande de montant identique pour des biens modernes à partir de revenus bas est plus homogène par rapport à celle à partir de revenus plus élevés et permet la production locale et la sous-traitance pour les petites et moyennes entreprises.

Pourtant, on peut constater une certaine inflexibilité. La thèse soutenue ici, c'est que cette inflexibilité est due aux manques de capacité locale de production de biens d'équipement, même simples et peu sophistiqués et qu'une plus grande égalité de la distribution favoriserait l'émergence d'un secteur local de production de biens d'équipement.

A l'exemple de l'injection d'une monnaie marchandise dans une économie caractérisée par une productivité marginale de travail plus basse que les coûts de subsistance, l'effet positif d'une redistribution de revenus sur le secteur des petites et moyennes industries est évident.

Une telle stratégie exige une valeur internationale de travail local et donc des taux de change réalistes ainsi que le repli de l'Etat qui, pourtant, continue ou commence à promouvoir la production locale de biens d'équipement appropriée et renonce à intervenir directement dans le secteur informel.

1.3 Mobiles macro-économiques et motivations Individuelles du secteur Informel (A. GDOURA)

Depuis le début des années quatre-vingt, le secteur informel bénéficie d'un intérêt grandissant de la part du monde de la recherche, des instances de planification et des centres de décision en matière de politique économique.

Il y a lieu de s'intéresser à l'analyse des mobiles macro-économiques qui sont à l'origine de l'émergence du secteur informel, à la présentation des motivations des promoteurs, de leurs caractéristiques socio-économiques, des besoins micro-économiques et des relations que ledit secteur entretient avec son milieu.

Hernando de SOTO s'appuyant sur plusieurs années d'observations empiriques du phénomène informel au Pérou présente le secteur des activités informelles dans son livre "The Other Path" comme suit: "L'économie informelle est une forme de réponse spontanée de créativité et de production à l'incapacité de l'Etat de satisfaire les besoins essentiels des masses pauvres déshéritées".

Les principaux acteurs de ce secteur se retrouvent parmi les populations désavantagées, démunies, sans formation et sans autres ressources, ni capitaux propres pour accéder au système institutionnel de crédit et de financement. Les atouts majeurs de ces promoteurs sont la volonté, l'effort continu, l'imagination créative et une passion pour l'initiative. Sans assurance, ni soutien, sans espoir d'accès aux facilités institutionnelles et aux crédits, sans protection et exposés en permanence aux harcèlements des autorités de contrôle et aux menaces des diverses administrations et inspections, ce secteur

créé et entretient sa propre dynamique et participe d'une manière active aux économies en développement.

Le secteur informel prospère lorsque les opportunités fournies par la loi ne sont pas accessibles pour tous les citoyens. Dans toutes leurs démarches les opérateurs procèdent par une comparaison, explicite ou implicite, des coûts et avantages entre l'informel et le formel.

Souvent, ils ne peuvent supporter les coûts du formel et respecter la multitude et la complexité des normes et exigences arrêtées par la loi et les autorités pour bénéficier du statut intégral. Ils s'installent dans l'informel.

La plupart des définitions reposent sur l'idée essentielle qui est de vouloir rendre compte d'un phénomène difficilement contrôlable, statistiquement insaisissable : en le situant par rapport à une autre réalité de référence plus contrôlée, mieux saisie et élaborée. Celle-ci conduit à chercher la solution dans le passage d'une réalité qui dérange parce qu'elle échappe au système d'encadrement à un autre système de référence "moderne" mais qui ne signifie pas un système plus adéquat, plus efficient et plus performant. Dans cette approche, la seule "excuse" que l'on pourrait trouver à l'informel étant de préparer le passage au formel et à la petite entreprise.

Le secteur informel est essentiellement constitué d'opérateurs individuels et de micro-entreprises de très petite taille. Le nombre d'ouvriers ou d'apprentis ou encore de compagnons est limité à un faible effectif ne dépassant jamais dix emplois permanents. L'entrepreneur est généralement assisté par quelques membres (1 à 4) de sa famille.

A la différence de la petite ou moyenne entreprise, l'entrepreneur-promoteur-propriétaire de la micro-entreprise est souvent un homme seul, un homme accaparé par les nombreux aspects de l'approvisionnement, de la production, de la commercialisation et de la gestion quotidienne de sa micro-unité de production, de distribution ou de prestation de services.

La méfiance vis-à-vis des structures externes et notamment celles

qui sont sous la tutelle de l'Etat est entretenue d'abord par les écarts que la démarche et les modèles de la technostructure bureaucratique ont creusé entre elle et le monde économique réel, vivant et actif de la micro-entreprise. Le gap est entretenu ensuite par la relation conflictuelle, l'ignorance mutuelle des deux mondes, celui de l'informel, et celui de la bureaucratie dominante dans les économies en développement.

Au niveau de ces micro-opérateurs, ressortissants pour la plupart de classes rurales et urbaines défavorisées, les besoins pour un soutien technique et une assistance financière externes sont souvent évidents, mais inconscients.

L'esprit d'autonomie et de liberté, l'attitude entrepreneuriale solitaire, la méfiance des interventions, la passion d'être indépendant et maître de son entreprise et de faire tout par soi-même et de ne compter que sur ses propres efforts entretiennent cette solitude.

Les mobiles d'intervention, la motivation de contrôle et d'intégration de ce secteur qui échappe à l'économie officielle sont inscrits implicitement ou explicitement dans toutes les démarches. L'effet est souvent l'inverse de ce que l'on attend. Au lieu d'initier des programmes et des approches permettant des apports effectifs favorables à la promotion du secteur, ce sont souvent des réactions de méfiance, de réticence et de rejet réciproques qui se développent.

Le secteur informel est aussi un patrimoine privé poursuivant aussi bien des objectifs microéconomiques, individuels, que des finalités macroéconomiques collectives de création de richesse, d'emploi, de développement, d'exportation, de capitalisation technique, d'entretien et de perfectionnement du savoir-faire. Pour toutes ces raisons et dans une optique pragmatique nouvelle recherchant l'efficacité économique plutôt que la rigueur idéologique, la responsabilité de l'entreprise est aussi individuelle que collective.

Le besoin d'assistance est surtout ressenti sur un plan macro-économique et externe visant à offrir à l'informel un environnement moins harcelant, catalyseur et plus incitatif à son épanouissement. La technostructure et les centres de décision doivent rechercher à

s'adapter à une nouvelle donne qui échappe à leurs pouvoirs.

Tout programme de soutien peut intervenir sur trois niveaux.

- Au niveau individuel : l'assistance est fournie cas par cas individuellement à chaque bénéficiaire. Cette approche est très coûteuse, mais elle permet de réaliser des impacts très élevés.
- Au niveau d'un groupe : l'assistance s'adresse à un petit groupe de dirigeants/entrepreneurs afin de traiter avec eux des problèmes techniques et de leur offrir des sessions de formation en gestion appropriée.
- Au niveau de la masse des micro-entreprises afin d'offrir des services communs d'information, de promotion et de perfectionnement technique des entrepreneurs.

Pour réussir, l'assistance au secteur informel adoptera une approche propre, directe, flexible, accessible, décentralisée et conviviale avec les caractéristiques et les données de la population cible. Celle-ci ne peut être le fait de la technostructure et des systèmes bureaucratiques de gestion de l'économie.

1.4 Des politiques pour des activités non modernes (M. PENOUIL)

Si la réalité du non moderne a une place importante dans les économies en développement, il est peut-être dangereux de raisonner à partir d'un secteur informel homogène et bien caractérisé. Il n'existe certainement pas de bonne politique pouvant assurer la transformation des activités informelles en activités modernes ou pouvant promouvoir le développement à partir du secteur informel.

Les crises économiques que supportent les pays du Tiers-Monde et l'ensemble des problèmes posés par les stratégies d'ajustement structurel ont créé la "mode" du secteur informel. Après l'avoir négligé et pratiquement jamais intégré dans leur stratégie, les acteurs politiques, qu'ils soient nationaux ou internationaux, ont tous découvert, au cours de la dernière décennie, les bienfaits des activités informelles. Ce phénomène de mode, trop fréquent dans la

théorie du développement, ne peut que susciter quelques réserves de la part des chercheurs.

Il n'est possible de définir et de repérer statistiquement que les activités modernes proprement dites. On peut les caractériser essentiellement par l'existence d'entreprises distinctes de la cellule familiale, par une production pour le marché avec un prix de vente qui doit assurer la couverture des coûts et la possibilité d'une accumulation de capital, par l'existence de structures utilisant le progrès technique et rendant sa perpétuation possible, enfin, par la participation à un circuit économique complexe intégrant les agents producteurs, consommateurs et l'Etat et assurant entre eux la circulation des biens et des revenus. Les activités économiques qui ne répondent pas à ce critère relèvent globalement de ce que nous appelons les secteurs non modernes et dont on retient ici les activités de type secondaire et tertiaire. Une distinction entre groupes d'activités modernes est possible et certainement critiquable mais présente l'avantage de s'insérer aisément dans une stratégie de développement. On en retient six groupes.

- Les artisans traditionnels : l'artisanat a toujours existé dans les multiples sociétés aujourd'hui en développement. Il est tout à fait évident que cet artisanat relève d'une organisation structurée. Par rapport aux stratégies de développement, il est préférable d'opposer un artisanat traditionnel évolutif que l'on rencontre notamment en Afrique du Nord et qui correspond par exemple aux productions de tapis ou d'objets en cuir ou en cuivre, et un artisanat traditionnel involutif rencontré en Afrique Noire et correspondant à des activités souvent spécialisées à partir de critères ethniques ou de critères de sexe comme par exemple les activités des forgerons ou des potiers.

- Les activités de survie, très souvent appelées "les petits métiers". Il s'agit d'activités qui apportent un complément de revenus ou même l'intégralité du revenu aux agents qui les exercent alors qu'ils ne disposent d'aucun emploi salarié ou qui n'ont pas les moyens de

créer une unité de production autonome. Il est possible d'opposer deux réalités assez différentes : le commerce à temps partiel en milieu rural et les multiples petits métiers du milieu urbain.

- L'économie parallèle, constituée par de multiples activités qui sont à la limite de la légalité et qui peuvent permettre à certaines personnes d'acquérir des revenus spéculatifs assez élevés : ce sont toutes les pratiques frauduleuses et l'économie du bakchich. Cette catégorie est toutefois très éloignée des formes précédentes et ne saurait participer de la même manière au processus de développement économique.

- Les sous-métiers du développement, considérés comme une catégorie importante dans la mesure où c'est à eux que l'on fait référence lorsqu'on parle du secteur informel. Ils s'intègrent assez fortement dans le processus de développement, mais ne présentent pas une activité totale. On est en face d'activités directement concurrentes des activités modernes et généralement beaucoup plus efficaces qu'elles : c'est l'exemple des activités de réparation et des activités productives comme la confection, le bâtiment ou la menuiserie.

- Les activités pré-modernes, caractérisant les entreprises de petite taille qui écoulent des produits de qualité à des prix légèrement inférieurs à ceux du secteur secondaire moderne.

Il s'agit d'une catégorie relativement peu nombreuse, elle ne se rencontre que dans les grandes villes.

- Le secteur financier informel où les études y afférentes se sont multipliées au cours des dernières années, cherchant à analyser en particulier le système des tontines. Plus que pour toute autre activité, le terme de secteur financier serait ici inadapté. Il ne s'agit pas en effet d'une véritable organisation nationale du financement. Ces structures financières n'impliquent aucun emploi créé, elles fonctionnent essentiellement sur une base de bénévolat. Elles jouent cependant, au moins dans certains pays, un rôle fondamental dans le financement des activités informelles et également dans l'essor des activités pré-modernes.

Si ces classifications présentent une utilité, c'est essentiellement pour montrer que l'insertion des activités non modernes dans les structures économiques est tout à fait différente et que leur impact sur le fonctionnement de la société diffère fortement.

La justification fondamentale des actions en faveur du secteur informel se situe au niveau de l'emploi. Le secteur est en effet présenté comme le grand régulateur de l'emploi dans les économies en développement. Il convient cependant de remarquer ici que l'impact sur l'emploi de toute une partie des activités non modernes est extrêmement faible. La régulation du marché du travail est dans la réalité assurée uniquement par deux des composantes des activités non modernes : les activités de survie et les sous-métiers du développement.

Le secteur informel est aussi présenté comme étant une source de revenus non négligeables pour un grand nombre d'individus dans la société. Cette affirmation est certainement valable, à condition de reconnaître qu'à nouveau elle ne s'applique qu'à certaines parties des activités non modernes. L'impact de ces activités sur la répartition des revenus n'est important que dans les sous-métiers du développement, l'économie parallèle et les activités pré-modernes.

Les activités informelles participent à la constitution d'un circuit économique et monétaire différencié du circuit économique moderne. Il est effectivement possible de montrer que se constitue un système équilibré de prix et de revenus qui contribue à assurer la subsistance des individus dans le cadre du circuit informel. Si cela est exact, il convient de remarquer cependant que les liens avec l'économie moderne sont très différents d'une composante à l'autre des activités non modernes.

Il est souvent montré que ces activités contribuent à une meilleure satisfaction des besoins, notamment à travers la distribution des revenus réalisés. D'une manière générale, d'ailleurs, les diverses activités non modernes tendent à répondre à des besoins engendrés par la société moderne et que les individus ne peuvent satisfaire par des achats à prix élevés dans les structures commerciales développées.

Certaines d'entre elles peuvent participer à l'évolution technologique et à l'accumulation du capital, mais aussi à la dynamique du développement.

Ce faisant trois modalités principales d'action peuvent être retenues:

(i) les actions globales sur les secteurs non modernes où traditionnellement on distingue la politique de formation, la politique de financement et la politique structurelle. Toutes ces actions ne peuvent intéresser qu'un nombre très réduit d'unités de production. Elles peuvent même s'avérer dangereuses en modifiant les conditions d'un fonctionnement relativement équilibré du secteur informel.

(ii) les actions catégorielles où l'artisanat traditionnel évolutif est sans doute l'un des secteurs qui peut le plus facilement bénéficier d'une politique d'aide de l'Etat, les interventions en faveur de l'involatif paraissant toutes vouées à l'échec. Pour les activités de survie, les interventions directes s'avèrent le plus souvent totalement illusoire. Quant aux actions à l'encontre de l'économie parallèle, leur portée est nécessairement limitée. Les sous-métiers du développement offrent peut-être davantage de possibilités d'intervention. Les activités pré-modernes restent évidemment les modalités principales d'action qui peuvent être retenues. Mais les actions vis-à-vis du secteur financier informel sont-elles aussi très délicates à mener ? Pour l'ensemble, elles restent limitées dans leurs résultats et susceptibles d'entraîner des effets pervers sur le fonctionnement du secteur informel.

(iii) la mise en œuvre d'une politique globale du développement, qui est certainement difficile à mettre en œuvre mais qui doit reposer sur un certain nombre de principes dont le plus important reste l'aménagement de la concurrence entre activités modernes et non modernes. Aussi, l'évolution du secteur informel sera liée à la dynamique des revenus et des besoins. De plus, la dynamique de l'informel est certainement tributaire de la mobilité de la main d'œuvre. Enfin, la politique économique globale doit viser à faciliter l'évolution des structures.

1.5 Politique économique arabe et secteur informel (A. HASSAN)

Dans le secteur informel, les catégories sociales arabes vivent dans un état d'insécurité et d'instabilité. Rares sont celles qui jouissent de couvertures sociales à l'égard des risques encourus (d'accident, de maladie, de vieillesse, de chômage...). Elles s'exposent ainsi à des difficultés économiques et sociales d'autant plus qu'elles reçoivent des revenus marginaux qui ne les motivent pas pour améliorer leurs conditions et préparer leur intégration dans le système productif.

Les activités informelles non liées à celle du secteur formel sont à l'origine de multiples contraintes qui entravent le processus de développement. C'est ce qui a incité les responsables de politique économique à tenter de parer, au moins partiellement, à ces goulots d'étranglement.

D'ailleurs, certains experts estiment que l'existence des activités informelles et leur extension constituent une donnée naturelle induite par les conditions particulières de la société : c'est l'aptitude à satisfaire une demande non soutenue par le secteur moderne.

Toutefois, le développement des activités informelles est lié à la politique sociale en vigueur qui se doit de limiter leur prolifération par le maintien et l'élargissement des activités modernes capables d'impulser le développement économique qui n'est pas en soi un fait naturel mais le résultat d'actions, de relations et de conflits entre groupes sociaux. Ainsi, malgré le rôle positif joué par le secteur informel comme soupape de sécurité pour maintenir les circuits de production et de consommation, il importe de limiter son caractère spontané et d'ajuster ses effets pour le rendre cohérent avec la dynamique de la formation de revenu national.

Dans le monde arabe, il est à remarquer que la main d'œuvre du secteur informel est recrutée dans sa globalité parmi les chômeurs et les enfants mineurs. Ces derniers s'adonnent à des activités diverses (parfois dangereuses) en vue de subvenir à leurs besoins et à ceux de

leur famille. Ils sont en marge de la législation sociale, en l'occurrence dans le secteur agricole à cause d'un ensemble de pratiques coutumières spécifiques.

D'autres travailleurs dans le secteur informel sont constitués par une main d'œuvre temporaire et saisonnière qui forme 16% de la population active égyptienne. Il y a aussi les marchands ambulants et les artisans mobiles qui touchent à toutes les activités dont les services principalement. Cette catégorie, issue en grande partie des zones rurales, représente à elle seule 45% de la main d'œuvre égyptienne du secteur informel.

Une dernière catégorie est composée de professions artisanales et d'une petite industrie ménagère qui jouissent d'un savoir-faire technique appréciable et d'une maîtrise parfaite de moyens de production non complexes. Elle dégage une forte valeur ajoutée et emploie une main d'œuvre nombreuse.

Ainsi, les domaines d'activité du secteur informel peuvent varier d'un pays arabe à l'autre et sont tributaires des données économiques et sociales de chaque pays et des politiques économiques qui y sont adoptées. D'ailleurs, les activités informelles se développent dans les pays à forte population comme l'Égypte ou dans des pays où les taux d'investissement sont bas comme le Soudan et la Somalie. Elles sont réduites dans les pays à faible taux démographique et à fort taux d'investissement comme les pays du Golfe.

En fait, l'intérêt que portent les pays arabes pour ces activités est beaucoup plus le résultat de pressions économiques et sociales que d'une volonté politique visant, à plus ou moins longue échéance, la restructuration du secteur informel et sa modernisation. N'empêche que toute politique économique volontariste se doit d'organiser juridiquement, économiquement et socialement le secteur informel en vue de sa transition vers le secteur moderne et aussi pour qu'il puisse jouer son rôle dans le développement.

2. Le cadre institutionnel et socio-économique du secteur informel.

2.1 La notion juridique des entreprises de l'économie informelle en Tunisie (S. ELLEUCH)

Le secteur informel en Tunisie est vu sous l'angle économique et non juridique. A priori, il s'agit de personnes s'adonnant à des activités économiques en dehors du cadre légal.

Le code des obligations et des contrats distingue, du moins d'une manière implicite, entre le professionnel et la personne ordinaire. Cette dernière se voit reconnaître un régime de protection contre les abus du professionnel dont le régime de responsabilité est aggravé. Le professionnel désigne le commerçant, l'industriel, mais aussi l'artisan.

Le code de commerce promulgué en 1959 pose les critères de détermination du commerçant au sens juridique tout en excluant l'artisan du domaine du droit commercial. Le commerçant est une personne qui agit avec un esprit spéculatif et procède d'une manière professionnelle ou d'une manière habituelle à des actes de circulation, de production, d'entremise ou de spéculation... Le droit commercial s'applique aux activités nécessitant une organisation préalable faisant appel au capital financier et au capital humain.

Différente est l'activité de l'artisan : dépourvue de moyens financiers et dominée par l'esprit spéculatif, cette activité ne peut économiquement et socialement s'adapter au cadre juridique du droit commercial et ne peut s'y soumettre vu sa complexité et sa vigueur. Ceci explique son exclusion du droit commercial.

Ce n'est qu'avec la loi du 3/12/1983 qu'un cadre institutionnel propre à l'artisan et à l'activité artisanale a vu le jour. D'après les articles 1 et 2 de la loi de 1983 l'artisan est celui qui exerce une activité essentiellement manuelle à titre professionnel. La profession exige l'autonomie et la qualification. Des branches d'activité sont fixées par arrêté du Ministre du Tourisme et de l'Artisanat.

Ce critère de définition de l'activité artisanale se confond avec ceux proposés par la dynamique du secteur informel. D'ailleurs, la liste établie par l'arrêté du 3/11/1984 du Ministre de l'Economie Nationale, du Tourisme et de l'Artisanat confirme ce rapprochement entre l'artisanat en tant que classification juridique et le secteur informel en tant que classification économique. On y rencontre le menuisier, le maçon, le cordonnier, le couturier, le réparateur d'appareils électroniques, le coiffeur, c'est à dire des personnes ayant des activités essentiellement manuelles, à caractère traditionnel et dont la formation peut s'acquérir sur le tas et l'accès est relativement facile. Ce sont juridiquement des artisans. Le législateur a pris conscience de leur importance socio-économique, surtout au niveau de l'emploi. Il a essayé de promouvoir ce secteur tout en prévoyant des moyens pour le contrôler.

La promotion a pour objectif l'absorption du chômage et l'emploi des jeunes pour atténuer les pressions sociales (c'est l'exemple du Fonds National de Promotion de l'Artisanat et des petits Métiers en vertu de la loi 81-76 du 9/8/1981).

Pour bénéficier des avantages financiers et sociaux de plus en plus accordés par les pouvoirs publics à ce groupe de personnes, le législateur impose le respect de certaines formalités. Les articles 4, 5 et 8 de la loi 1983 imposent à tout artisan qui souhaite avoir une telle qualité et bénéficier des avantages qui lui sont attachés, l'immatriculation au répertoire des entreprises artisanales et l'obtention d'une carte professionnelle délivrée par le Ministre de l'Artisanat. Toute personne exerçant une activité artisanale au mépris de ces deux obligations est passible d'une amende, en plus de la cessation immédiate et forcée de l'activité.

Le législateur espère inciter le groupe socio-économique à s'intégrer au cadre légal et s'y soumettre en vue d'un meilleur contrôle. Mais ni les moyens d'incitation, ni les sanctions n'arrivent à déloger ce groupe social de la clandestinité et donc de l'illégalité. L'artisan est récalcitrant à toute forme de contrôle même si elle est accompagnée d'importants avantages matériels.

Ainsi, la réalité montre que l'artisan exerce le plus souvent son activité en marge des dispositions légales régissant cette activité. Il ignore ou veut ignorer la loi. Ceci lui permet d'agir avec une plus grande liberté et avec un moindre coût.

Le consommateur tunisien est complice de cette situation de fait. En effet, la nature de son comportement le rapproche de l'artisan plutôt que de l'entreprise organisée puisqu'il trouve les prix les plus bas et le rapport humain direct. Mais le consommateur n'est pas pour autant protégé. Il se trouve démuné d'une action en justice devant un vis-à-vis solvable défendant un nom, un produit ou une marque. Mais il participe aussi au développement d'une concurrence déloyale au détriment du secteur formel qui ne trouve pas le marché adéquat pour la commercialisation de ses produits et qui reste dès lors toujours en difficulté.

Par conséquent, le secteur informel n'est pas nécessairement un facteur de paix sociale et de développement économique puisqu'il refuse de participer au développement national. Dès lors il semble opportun de créer des centres de regroupement des activités artisanales suivant la nature et la dimension de l'activité.

La concentration permet un contrôle administratif plus aisé mais aussi une concurrence saine et bénéfique au bonheur du consommateur et de l'entreprise organisée et même dans l'intérêt de l'artisan. Une idée, certes ancienne, mais qui s'adapte tant à l'esprit de la population qu'à la tradition urbanistique et architecturale de nos anciennes villes. Ceci permet une meilleure organisation d'un secteur désorganisé qui peut, une fois structuré, tant se développer que développer la créativité, la qualité et l'emploi pour atteindre les objectifs qui lui sont assignés par les pouvoirs publics et les nécessités économiques d'un pays à la recherche d'une voie de développement.

2.2 Informel, Informalisation, seconde économie en Algérie : quelques questions de méthodes (J.ELYABES)

Il s'agit d'analyser l'émergence de l'informel comme objet d'étude et de s'interroger sur les pratiques sociales qui pourraient être classées dans l'informel tel que celui-ci est défini depuis les travaux du BIT en 1971.

Il a fallu, dès le départ, se poser la question de la compréhension de la notion, puis de préciser les contours de l'informel en Algérie, en s'appuyant sur les caractéristiques économiques et sociales qui font de l'informel algérien une variante spécifique, bref un informel de la répartition.

Il semble que l'analyse conceptuelle nous fait revenir à deux paradigmes: celui de l'approche marxiste et celui de la sociologie de Weber.

En gros, Marx suggère de considérer l'informel comme une survivance pré-capitaliste, nécessaire cependant à l'émergence d'un secteur capitalistique, parce qu'il remplit des fonctions de transition et surtout de régulation du coût salarial.

Weber condamne à son tour l'informel à la disparition. L'explication qu'il donne est que le calcul économique coût/avantage n'est possible et généralisable que si l'unité de production se détache de l'espace domestique. La séparation famille/production est la condition de la rationalisation économique et institutionnelle.

L'intérêt pour l'informel en Algérie est contemporain de la crise. En effet, l'effondrement des ressources, l'échec relatif de l'industrialisation, la montée du chômage et la pression démographique peuvent expliquer l'émergence de cet intérêt. Il y a cependant une distinction majeure à opérer : l'informel en Algérie s'insère dans une économie de la rente et de la répartition.

N'empêche qu'il faudrait aussi réfléchir sur des figures de l'informel, plutôt que de s'engager sur une analyse de typologies. Ces figures de l'informel sont caractéristiques de l'économie et de la

société algérienne, en ce sens que les stratégies des groupes sociaux consistent, dans la majorité des cas, à s'approprier la plus grande partie de la rente et donc se placer à l'intersection des canaux par lesquels les biens et les services sont distribués. Ces figures donc matérialisent les formes de captation et d'occupation des créneaux, avec l'objectif de se créer des situations de rente. Ajoutons à cela une relative démission des institutions chargées de veiller à l'application de la réglementation. De ce fait, l'économie s'informalise avec rapidité, et malgré les "campagnes" d'assainissement, elle se reconstitue et se renforce. C'est l'obstacle principal à une réforme économique qui vise à se fonder sur la croissance de la productivité du travail plutôt que sur les écarts de prix.

2.3 Le rôle et le mode de fonctionnement des unités de production du secteur informel en Tunisie (A.HMIDI)

Comme action sociale, le développement économique d'un pays suppose des acteurs et une répartition des tâches. Chaque participant doit jouer le rôle qui convient et en conformité avec l'œuvre globale. Ceci est valable aussi bien pour un participant individuel que pour des organisations de dimension plus large.

Or, dans les pays en développement, ce principe est rarement respecté : une même contribution est l'œuvre de plusieurs institutions. En plus de la dilapidation de l'énergie sociale, son effet négatif fait que l'effort fourni ne peut aboutir. Le meilleur exemple est le secteur informel, objet de notre étude.

Le secteur informel en Tunisie comprend toutes les branches d'activité économique. On y dénombre des menuisiers, des forgerons, des mécaniciens, encore mieux des informaticiens. L'unité économique type est l'atelier qui comprend le patron, l'employé et l'apprenti. Tous participent au travail. La relation qui règne entre ses membres est plutôt familiale. On y relève rarement des tensions sociales qui peuvent affecter le déroulement du travail.

Ses caractéristiques générales tiennent à une absence de division du travail, de calcul de coût, de prévision. La croissance n'est pas un souci majeur et la concurrence est presque insignifiante. La réussite se traduit par le maintien du client.

Loin d'être rationnel, ce comportement a pour origine une prudence exagérée. L'aventurier dans le secteur est plutôt un mauvais calculateur. Il est même mal vu dans le domaine. Il perturbe l'ordre régnant. Certains téméraires s'y engagent au prix de leurs "noms". S'il en est ainsi, qu'est-ce qui fait que le secteur existe toujours? Pourquoi n'a-t-il pas disparu puisqu'il ne respecte aucune des règles qui commandent la survie dans le domaine économique? La raison principale tient au fait que le secteur informel est né d'une nécessité sociale pour faire l'affaire de deux groupes sociaux apparemment différents. D'une part, ceux qui lancent les unités économiques, le secteur vient les aider pour échapper à un chômage de plus en plus saisissant. D'autre part, les consommateurs trouvent dans les conditions offertes par le secteur informel une opportunité que le secteur moderne ne peut pourvoir. Ce dernier ne traite qu'avec ceux qui offrent une garantie de solvabilité. Or, une analyse de la demande en Tunisie laisse apparaître une catégorie de consommateurs qui ne dispose même pas de ressources. Cette catégorie trouve son compte dans le secteur informel : à une demande échelonnée on associe une offre échelonnée.

La politique économique a longtemps considéré le secteur informel comme un secteur refuge pour résorber un chômage que le secteur moderne n'est pas en mesure de faire. On se contente d'un rôle de spectateur. Pour les officiels, c'est un secteur condamné. Il disparaîtra lorsque le développement économique se réalisera. Or, son importance actuelle contredit toutes les espérances les plus pessimistes.

Depuis 1985, on assiste à un regain d'intérêt. Il faut composer différemment avec le secteur. Les ateliers représentent une potentialité gaspillée ; on cherche à en faire des entreprises pré-modernes en les intégrant au secteur moderne.

Plusieurs initiatives ont été enregistrées. La première est la tentative du milieu des années quatre vingt et le plan d'emploi des jeunes. Plusieurs fonds ont été débloqués, mais les résultats auxquels on est parvenu sont malheureusement sans importance par rapport à ce qui a été déployé. La deuxième est la création de tout un ministère chargé de gérer le secteur informel et d'établir un lien entre lui et le secteur moderne. Mais rien de tangible n'a été enregistré : les ateliers sont de plus en plus nombreux et dans un état lamentable, sans parler du désordre qui caractérise l'échec dans la gestion de ce secteur.

En réalité le secteur informel n'est pas une unité. Toutes ses composantes font de lui plus un archipel qu'une île. Ce gaspillage ou cette hypertrophie correspond à un coût social énorme étant donné la qualité de la force productive. Celle-ci, bien gérée, donnerait une impulsion pour un développement harmonieux entre le secteur informel et le secteur moderne.

2.4 Aspects formels et informels du secteur des BTP au Maroc.

(A. AZZABI)

Au Maroc, le secteur informel joue un rôle important en tant que palliatif d'importance aux conséquences de l'exode rural et la démographie, de par ses potentialités d'accueil des jeunes, de par sa contribution à la production et reste caractérisé par l'absence totale d'informations statistiques.

Plusieurs approches ont été utilisées pour comprendre les mécanismes de fonctionnement et déterminer la contribution de ce secteur. L'étude du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics est l'une des premières études qui couvre l'ensemble des unités opérant dans le secteur. En prenant comme délimitation entre le secteur formel et le secteur informel le niveau informationnel de l'entreprise (l'existence d'une forme de comptabilité) celle-ci vise avant tout à répondre aux besoins de la comptabilité nationale.

En dehors de l'enquête de structure de 1969 et des deux études

très sommaires réalisées respectivement sur la construction en 1975 et sur les B.T.P en 1977, aucune autre étude approfondie n'a été faite jusqu'en 1983 date à laquelle, la Direction de la Statistique du Ministère du Plan a lancé une enquête nationale sur le secteur des B.T.P.

Les considérations ayant présidé à la détermination de la méthode d'enquête, ont été essentiellement inspirées de la nature des objectifs assignés à l'enquête, du volume des données annuelles à demander aux entreprises du secteur B.T.P, de l'inégale importance économique caractérisant ces entreprises et enfin du niveau des détails en informations auxquelles on s'attache. Toutes ces considérations nous ont conduit à subdiviser la population mère en deux sous-populations. La première se compose des entreprises organisées détenant un bilan et les comptes annexes, la seconde est constituée du reste des entreprises c'est à dire celles caractérisées par l'absence de comptabilité.

Les résultats de l'enquête ont concerné :

(i) le sous-secteur non organisé localisé où la majorité des entreprises sont de petite taille et l'activité prédominante reste les gros œuvres : les petites entreprises jugées selon leur chiffre d'affaire occupent surtout la main d'œuvre la moins rémunérée.

(ii) le sous-secteur non organisé non localisé

Les résultats et les chiffres issus de la réalisation de l'enquête sur ce sous-secteur se basent sur des calculs de ratios de certaines grandeurs économiques. Les ratios sont déterminés, d'une façon générale, par le rapport de la valeur des grandeurs économiques du secteur non patenté rapportées à la durée d'exécution des travaux à celles du secteur patenté ramenées également à la durée de réalisation des travaux.

Activités	Achats	Salaires	Production	Emploi
Maçonnerie	2,86	2,79	3,38	3,67
Menuiserie	0,54	0,47	0,58	0,44
Plomberie	3,14	2,94	3,41	2,93
Electricité	2,95	2,96	3,56	2,83
Ferronnerie	0,21	0,25	0,27	0,30
Mosaïque et Zellige	0,90	1,05	1,45	1,25
Peinture et vitrerie	3,26	3,02	3,65	3,15
Plâtrerie	1,63	1,29	1,29	1,5
Etanchéité et Revêtement	0,56	0,55	0,76	0,65

(iii) le secteur non organisé dans son ensemble

Sous réserve de l'hypothèse de la constance du poids du secteur non organisé non localisé par rapport au secteur non organisé localisé durant les années 1984 et 1985, on pourrait donner les résultats de tout le secteur non organisé pour l'année 1984.

Activités	Salaires	Production	Valeur Ajoutée	Emploi
Maçonnerie	72,9	44,88	41,76	61,6
Menuiserie	3,90	2,08	1,39	3,73
Plomberie	5,50	14,24	18,86	6,76
Electricité	7,27	17,23	13,56	15,4
Ferronnerie	0,08	0,13	0,14	0,28
Mosaïque et Zellige	1,22	1,21	1,47	1,35
Peinture et vitrerie	6,64	17,14	21,22	7,72
Etanchéité et Revêtement	0,37	0,45	0,34	0,65
Autres activités	0,33	0,38	0,2	0,40
Total	100	100	100	100

2.5 L'emploi dans le secteur informel en Tunisie : quelques aspects pratiques (H.DAMI)

En procurant des ressources à ceux dont le pouvoir d'achat est le plus faible, en aidant à la diminution des prix par la criée et le marchandage, le secteur informel joue le rôle de tranquillisant pour la masse des "sans-emploi" en leur offrant une sécurité susceptible de diminuer certains effets cumulatifs de la crise. Cette situation peut également réduire et désamorcer certaines tensions sociales. Ainsi, le secteur informel serait issu de la crise et dont l'objectif serait d'amortir ses effets. Dans ces conditions, il peut être considéré comme un facteur de croissance. La croissance économique est tributaire de l'attitude de l'Etat à l'égard de l'informel. En d'autres termes, le secteur informel est en quelque sorte une solution aux difficultés du système formel surtout à l'égard de ceux dont la situation s'est davantage dégradée avec la crise, en l'occurrence les chômeurs.

Ces chômeurs sont généralement jeunes, ayant quitté l'école prématurément. Le secteur informel constitue pour eux la seule alternative pour échapper à la décadence et au désagrément de la vie. Parmi ces jeunes, certains sont des revendeurs de vêtements usagés, de fruits, de légumes..., et arrivent à réaliser des bénéfices journaliers substantiels. Ce gain relativement facile attire une masse importante de main d'œuvre originaire du Nord, du Centre et surtout du Sud du pays vers les grandes villes.

Cette dynamique de mobilité sociale constitue autant de fierté pour les démunis que de problèmes pour les pouvoirs publics : scolarisation, logement, surpeuplement et dépeuplement, déséquilibre régional...

L'insertion des nouveaux venus dans les surfaces agglomérées n'est pas toujours de facto : un minimum de qualification ou d'expérience est indispensable. D'après une enquête que nous avons menée auprès de

299 personnes interrogées, 82% étaient des apprentis pendant au moins 15 ans avant de se mettre à leur propre compte, 62% ayant un niveau d'instruction primaire et interrompu leurs études pour des raisons strictement économiques.

Dans le marché dit "de Lybie", installé à Sfax-ville, on a pu recenser plus de 1200 postes d'emploi direct et indirect. L'origine du capital investi provient de la vente de quelques pieds d'olivier, de parcelles de terre...

Ainsi, les mérites du secteur informel sont certains. Il participe à côté du secteur formel, à trouver une solution (conjoncturelle certes) au problème du chômage latent et assure en même temps un accroissement certain du pouvoir d'achat du consommateur. Le secteur informel apparaît dès lors comme une forme de régulation dans un système frappé par une crise de stagflation.

Il est à signaler cependant que ce secteur ne doit pas porter préjudice au développement du secteur formel où certaines entreprises connaissent des situations de mévente et débauchent au lieu d'embaucher. Le secteur informel serait-il alors générateur d'emploi et de chômage ? Ou bien verra-t-on dans le couple secteur formel et secteur informel un système unique d'emploi qui répond aux aspirations des travailleurs et aux objectifs des entreprises et de l'Etat ?

3. Le secteur informel à Sfax : approche monographique et régionale

3.1 Enquête sur le secteur informel à Sfax (Z. KOUBAA)

L'enquête a porté sur une population de 782 personnes, répartie comme suit :

<i>Activités</i>	<i>Population retenue</i>
Réparation	206
Menuiserie	140
Confection	90
Commerce (souk populaire)	84
Tissage (tisserands)	60
Bâtiment	58
Bijouterie	40
Forgeage (forgerons)	40
Autre commerce	38
Cordonnerie	26

Les résultats porteront sur trois points fondamentaux : l'identification du secteur informel, son fonctionnement et son développement.

(I) Identification du secteur

La majorité de ceux qui exercent ces activités sont mariés (67%) et/ou en âge de se marier (17%) mais ont des parents à charge. C'est l'une des raisons qui les incite à travailler dans le secteur informel.

Ils sont pour la plupart originaires du Sud de la Tunisie et

particulièrement de Sfax (pour les anciens métiers : des tisserands, des forgerons, des bijoutiers), des villages du gouvernorat ou des gouvernorats limitrophes (pour les activités du bâtiment ou du souk populaire) cherchant une meilleure qualité de vie dans cette ville relativement assez peuplée et susceptible de procurer des débouchés à leurs produits. Ils sont aussi accompagnés de leurs familles en général. Ce qui dénote un exode rural permanent dont il faut tenir compte dans l'aménagement du territoire.

Le niveau d'instruction de cette population ne dépasse pas en général les premières années du secondaire (82%), voire le primaire (46%). Cela s'explique par une tradition à Sfax et qui existe encore : il s'agit de faire travailler les enfants pendant les vacances. Ces derniers s'habituent au goût du gain, interrompent généralement leurs études pour se consacrer exclusivement au travail. Le niveau technologique (relativement bas) utilisé dans ces activités constituerait un autre facteur qui encourage ces sortants de l'école primaire à exercer un ou plusieurs métiers. Pour certaines activités, notamment les plus anciennes, le phénomène d'héritage serait à l'origine de cet état de fait.

Par ailleurs, il existe une corrélation relative entre les anciennes et actuelles activités : maintien de l'activité des tisserands par exemple. Mais certains fonctionnaires de l'Etat, généralement très mal payés, se transforment en bijoutiers, notamment parce que leurs parents exercent traditionnellement cette activité. Par contre, ceux qui travaillent au souk populaire étaient soit des chômeurs, soit des ouvriers agricoles à la recherche d'un revenu plus ou moins stable.

(ii) Fonctionnement du secteur

Les entreprises du secteur informel sont pour la plupart des entreprises familiales (74% si l'on tient compte de celles qui souhaitent faire travailler les membres de leurs familles). Elles emploient généralement des apprentis ayant au plus le niveau de l'enseignement primaire. Ceci peut être considéré comme l'un des avantages de ce secteur, puisque il fait travailler une population qui ne peut être embauchée par le secteur formel. 96% de cette

population travaillent plus de 8 heures par jour et pendant les jours fériés et ne prennent que deux semaines de congé pendant les deux fêtes religieuses.

La majorité de ces micro-entreprises évitent les banques ou les circuits financiers officiels parce qu'elles ne veulent pas se faire connaître ou qu'elles ne présentent pas les garanties nécessaires à l'octroi de crédits ; 38% recourent à des crédits familiaux ou aux usuriers informels de la ville, 34% vendent leurs biens pour financer leurs projets.

De plus, la dimension réduite de leurs lieux de travail et la nature de leurs activités expliquent la faible technologie utilisée et son intensité en main d'œuvre : 47% des entreprises interrogées utilisent entre 1 et 5 machines. Enfin, 63% d'entre elles s'approvisionnent au comptant chez des fournisseurs locaux avec des achats réduits en volume et en valeur.

(iii) Développement du secteur

Exception faite dans quelques activités (les tisserands parce qu'ils exercent une activité ancienne ou les bijoutiers parce qu'ils sont tributaires de la conjoncture internationale) 60% des agents du secteur ne souhaitent pas le quitter. Leur chiffre d'affaire ne va qu'aller croissant. D'ailleurs, 52% souhaitent réaliser une extension de leur activité et 82% désirent opérer à sa modernisation en développant le phénomène de la sous-traitance.

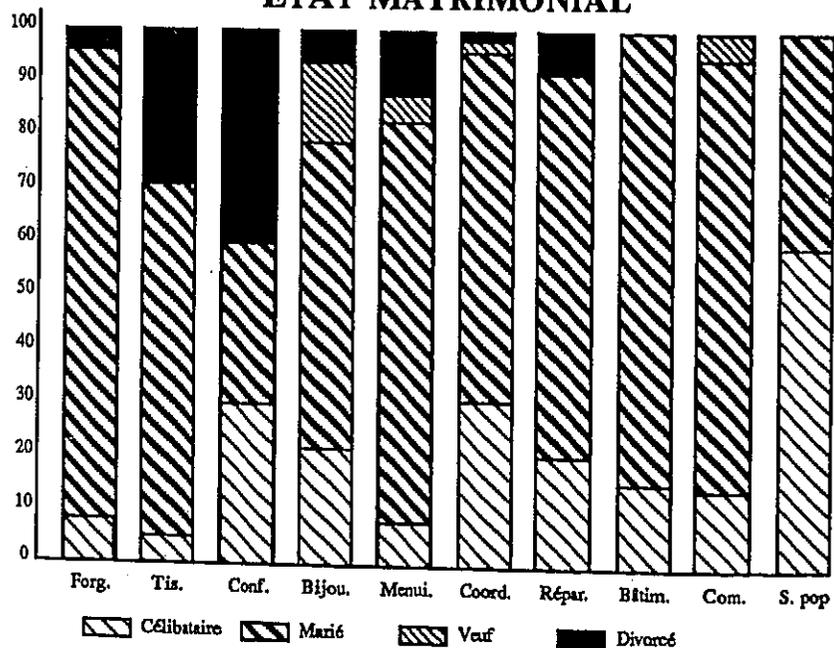
Quant à leur relation avec l'environnement, elle se résume ainsi :

- le secteur permet de diffuser rapidement les connaissances. En effet, les apprentis deviennent vite (dans moins de cinq ans) des ouvriers qui se transforment aussitôt en patrons.

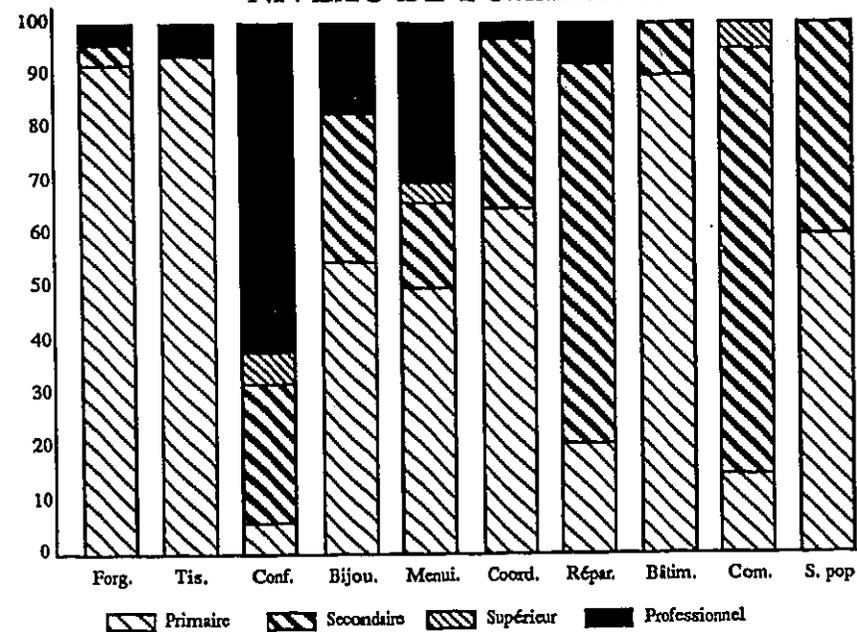
- 76% estiment satisfaire les consommateurs, notamment ceux qui exercent dans le souk populaire car ils vendent des produits de qualité (importés le plus souvent de Lybie) et à des prix très réduits.

- 80% reconnaissent déranger le secteur formel en se présentant en concurrents déloyaux, mais leur situation économique non satisfaisante ne leur laisse pas le choix.

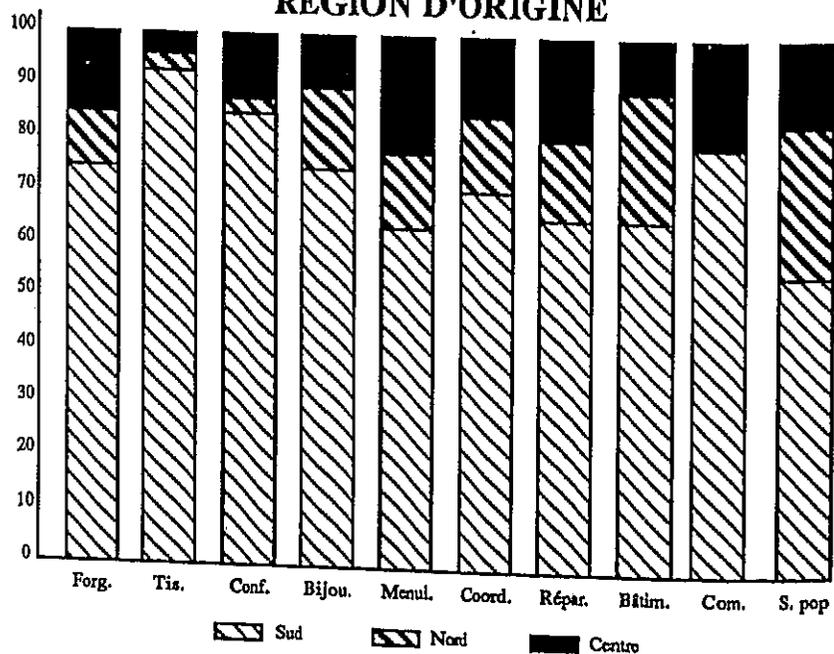
ETAT MATRIMONIAL



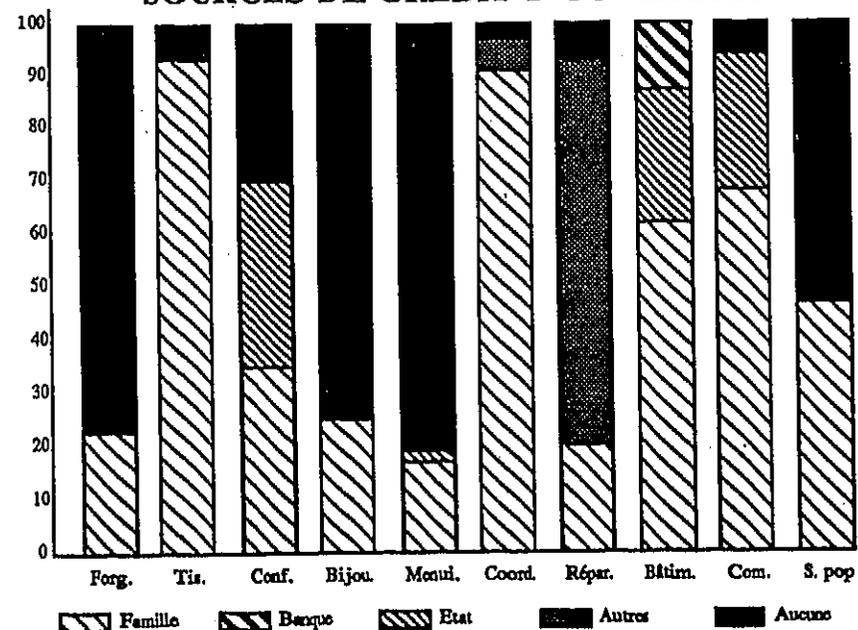
NIVEAU DE FORMATION



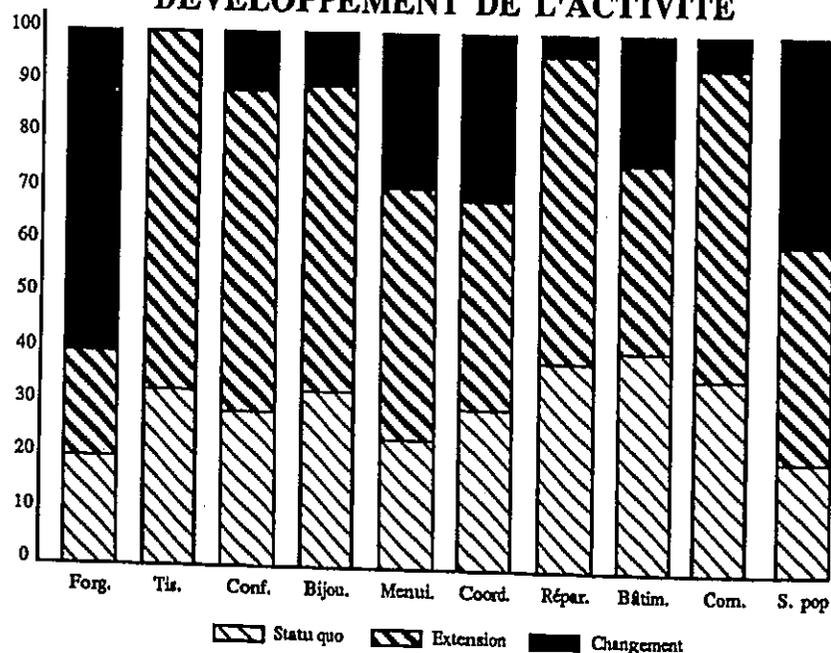
REGION D'ORIGINE



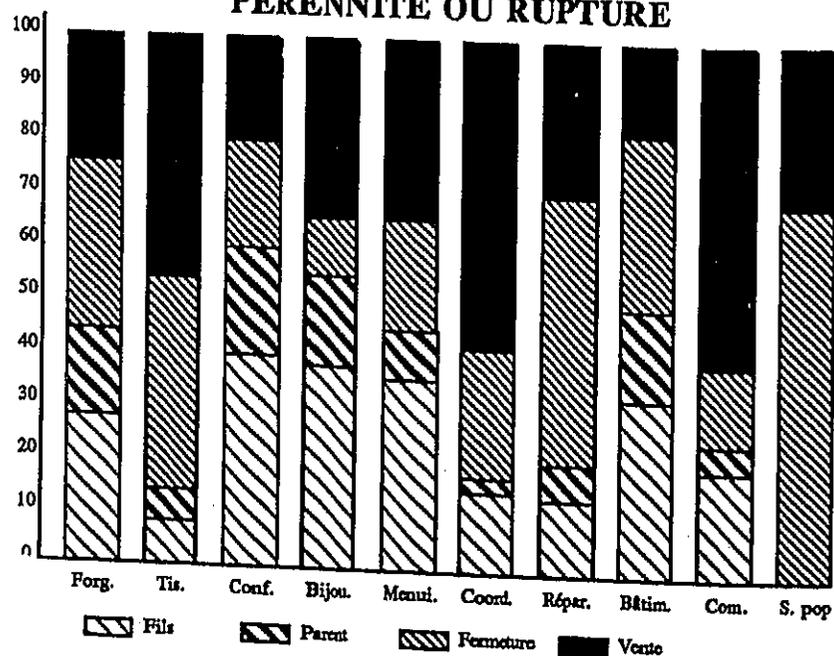
SOURCES DE CREDIT D'OUVERTURE



DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE



PERENNITE OU RUPTURE



3.2 La contribution du secteur informel dans l'équilibre régional et l'aménagement du territoire en Tunisie : l'exemple de l'arrière-pays de Sfax (H.SIDHOM)

Il s'agit d'un essai succinct du rôle déterminant du secteur informel dans l'aménagement du territoire de la région de Sfax. L'équilibre régional n'est pas entendu ici dans le sens d'une ubiquité des activités dans la région. On suit la thèse néoclassique inhérente à la mobilité du facteur travail. Celle-ci débouche sur une allocation optimale des facteurs de production et par la même à une croissance économique régionale. Le secteur informel ne se limite pas alors à son rôle de "salle d'attente" : il devient un objectif pour les migrants potentiels.

Le rôle équilibrant du secteur informel a été mis en exergue grâce à une enquête dans la ville de Sfax.

Il en découle que le réservoir du secteur informel se remplit d'une façon simultanée, d'une part par la base constituée principalement par les migrants et d'autre part par le sommet formé par des "gens de métier" de souche sfaxienne. La population enquêtée dans sa quasi-totalité (à 80%) désire rester à Sfax. Cette ville se présente comme un arrière-pays qui exerce une polarisation et une domination sur son espace environnant digne d'une capitale du Sud.

Le désir des migrants se trouvant à Sfax pour aller à Tunis ou à l'étranger est quasi-inexistant. Cela signifie que la ville de Sfax ne joue pas le rôle de ville charnière dans le processus migratoire. Dans la majorité des cas, Sfax est la destination finale des migrants. Le choix de cette décision n'est pas fortuit : en effet plus de 50% des personnes enquêtées déclarent que leur revenu a augmenté en pratiquant des activités informelles.

Il importe de souligner que la mobilité du facteur travail et la facilité exceptionnelle d'intégration de la main d'œuvre dans la ville de Sfax peut avoir des répercussions fâcheuses sur le secteur agricole.

Le risque est omniprésent de la baisse de la production agricole et l'augmentation de la consommation en ville.

En définitive, il apparaît que le processus migratoire dans la région est facilité par l'activité informelle, les migrants occupent les activités du bas de l'échelle (marchands ambulants, souk populaire) ; une fois ces migrants ont acquis une certaine expérience, ils s'orientent vers d'autres activités plus lucratives du haut de l'échelle (bijoutiers, tisserands...). Dans cette optique, l'insertion des migrants joue un rôle de premier plan dans l'équilibre régional et la rétention de la population.

4. Les aspects comptables et financiers dans le secteur informel

4.1 La comptabilité dans les entreprises de l'économie informelle en Tunisie (A. YAICHE)

Traiter de la pratique comptable dans les entreprises de l'économie informelle amène à examiner trois points :

(i) Le degré d'organisation des entreprises de l'économie informelle

a) Organisation administrative : la recherche d'une meilleure compétitivité économique conjuguée avec le niveau d'instruction généralement faible des chefs d'entreprise de l'économie informelle font que l'organisation administrative est généralement réduite à sa plus simple expression :

- la facturation des transactions est tout à fait exceptionnelle.

Lorsqu'il y a facturation, elle est faite sur des imprimés standards commercialisés dans les papeteries. Les indications spécifiques de l'entreprise sont remplacées par un cachet de l'entreprise. Mais si la facturation des transactions réelles revêt un aspect tout à fait exceptionnel, les entreprises de l'économie informelle sont le principal fournisseur de fausses factures.

- La passation des commandes, les livraisons, les modalités de paiement des transactions reposent rarement sur des supports écrits. Les procédures sont dominées par l'oral. Et, si la pratique du mode de règlement par chèque post-daté se développe pour faire face à la perte de confiance, cela est à l'origine de la prolifération des chèques sans provision. L'impayé qui consistait en une promesse mensongère est dorénavant constaté par un chèque impayé. La pratique des chèques post-datés s'est étendue du secteur informel à

l'ensemble des entreprises y compris les entreprises structurées et même nationales.

La prolifération de cette pratique est telle qu'on est en droit de se demander si les tunisiens n'ont pas réussi à créer un nouveau type d'instrument de paiement. Le chèque ne correspond plus toujours à sa définition classique d'instrument de paiement au comptant, il est ainsi devenu un instrument de crédit !

- Les salariés sont généralement recrutés sans un écrit et leurs paies ne font l'objet ni de bulletin de paie ni de déclarations sociales. De nombreuses entreprises, pourtant à haut risque, ne sont pas assurées contre les accidents de travail (bâtiment, menuiserie, meubles, etc...). La déclaration d'un salarié dans ces entreprises est perçue comme une promotion. Pourtant, seul le minimum nécessaire pour la perception des allocations familiales est déclaré.

Dans ce contexte la présence syndicale est perçue comme une agression directe contre la sécurité du patron et de l'entreprise et est par conséquent totalement bannie. Le syndicalisme salarié y est totalement absent, bien que certaines entreprises, notamment dans la confection et les chaussures emploient un nombre élevé de salariés pouvant dans certains cas dépasser les 100 personnes.

L'organisation des entreprises informelles reposant dans une large mesure sur le verbal, quelle configuration pourrait prendre la comptabilité dans ce type d'entreprises ?

b) Organisation comptable : pour les entreprises de l'économie informelle, la tenue d'une comptabilité est l'exception. Le plus souvent, les comptes se limitent à des registres (cahiers d'écolliers) où le chef d'entreprise transcrit les opérations conclues à crédit avec ses partenaires. Il arrive que seul le fournisseur tienne des comptes, le client se limitant à contrôler le solde qui lui est réclamé de mémoire et à réviser, au besoin, le cahier tenu par son fournisseur.

(ii) Les raisons de la quasi-absence de comptabilité dans les entreprises de l'économie informelle.

Trois principales raisons semblent expliquer le divorce entre les entreprises de l'économie informelle et la comptabilité.

a) La peur du fisc : le plus gros nombre d'entreprises de l'économie informelle est ou bien inconnu du fisc ou bien déclaré au régime forfait. Or, pour être légalement éligible au régime du forfait le chiffre d'affaires annuel ne doit pas dépasser :

- 15.000 dinars lorsqu'il s'agit d'activités de prestations de services.

- 20.000 dinars lorsqu'il s'agit d'activités relevant de la consommation sur place.

- 30.000 dinars lorsqu'il s'agit d'activités de production, de transformation ou d'achat en vue de la revente. Il y a eu peu de véritables forfaitaires sur les 150.000 forfaitaires patentés.

C'est ainsi que le désir de fuir le fisc amène ces entreprises à s'abstenir de toute tenue de comptabilité fût-elle simplifiée. Les forfaitaires déclarent donc forfait à la comptabilité.

b) Le coût comptable : le coût direct d'une comptabilité correctement tenue est nécessairement élevé par rapport aux possibilités de certaines entreprises du secteur. Ceci sans parler du coût indirect induit par la nécessaire organisation. Ces coûts paraissent superflus pour un chef d'entreprise qui n'est pas à même d'en exploiter les avantages. De même, la faiblesse des marges pratiquées laissent peu de possibilités à certaines de ces entreprises.

Si vous prenez le cas des épiciers, par exemple, vous constaterez que nombreux sont les épiciers qui feront faillite le jour où ils se paieront une comptabilité correctement tenue.

c) L'incapacité d'exploiter l'outil comptable pour améliorer la rentabilité : seuls ceux qui sont capables de tirer les enseignements utiles à leur gestion de la comptabilité perçoivent son intérêt. La population des chefs d'entreprises du secteur est généralement peu familiarisée avec l'information comptable voire incapable d'en percevoir le sens. La rigueur comptable leur paraît non seulement superflue, pire encore elle est insupportable.

(iii) Les conséquences sur le développement des entreprises du secteur

Les structures légères offrent certes des avantages en terme de coût mais présentent des inconvénients ressentis plus ou moins gravement selon les aptitudes du chef d'entreprise. On peut recenser trois risques majeurs encourus par les entreprises du secteur informel en raison de leurs faibles niveaux d'organisation comptable.

a) La faiblesse des protections juridiques en cas de litige avec un client : le mode verbal des transactions ne protège pas l'entreprise contre les clients insolvable. Ce risque constitue de loin le problème du secteur qui de par son mode de fonctionnement favorise la prolifération d'agents malhonnêtes. Ces agents malhonnêtes survivent en tirant profit de la concurrence et des difficultés d'établir les preuves des créances à leur charge.

b) L'inaptitude au développement : Peut-on grandir en marge du fisc. Les règles de jeu du secteur le condamne à vivre caché pour vivre heureux. C'est ainsi que le surplus dégagé par les entreprises rentables est souvent utilisé dans les constructions de villas, les opérations de spéculation ou la thésaurisation pure et simple. Rares sont les cas où le surplus est utilisé pour développer l'activité et propulser par la même l'entreprise de son secteur de prédilection.

c) Le développement de l'immoralité : l'existence en marge des législations fiscales, des prix etc... font que les entreprises du secteur forment un monde hors la loi favorable au développement du mensonge, de la corruption, de l'escroquerie. Certaines branches d'activité ressemblent à des jungles.

4.2 La finance informelle au Maroc (M. ELABDAIM)

Relève de l'informel de financement de toute opération d'emprunt, de prêt ou de don et de constitution d'épargne qui se réalise en dehors des institutions officielles.

(i) Typologie des pratiques financières informelles au Maroc

On recense au Maroc six types ou formules au moins :

- l'autofinancement
- les banquiers clandestins (usuriers)
- les commerçants banquiers
- les pseudo-commanditaires dans l'élevage, l'agriculture et l'artisanat.
- la pseudo-hypothèque immobilière
- les AREC (Associations Rotatives d'Epargne et de Crédit)

(ii) Résultats d'enquêtes

- Enquête sur les AREC

Elle a révélé l'existence à Marrakech de 300 AREC au moins qui véhiculent 1 milliard de centimes environ, montant qui correspond à 37% de l'épargne collectée par les Caisses d'Epargne de la ville.

- La pseudo-hypothèque immobilière

4% des logements occupés obéissent à ce régime qui s'apparente à l'hypothèque, mais qui se distingue par la pratique d'un contrat de loyer au montant très symbolique.

- La pseudo-commandite et l'autofinancement

Dans l'élevage, l'agriculture et divers artisanats, les enquêtes effectuées ont montré qu'une part très limitée des moyens de financement de ces activités (10 à 20%) relève du système officiel de financement. Le reste est assuré informellement par l'autofinancement, les relations amicales, les opérations de commandite spontanées et éphémères, etc...

- L'usure

Le cas présenté est celui d'un usurier notoire trahi par ses débiteurs et traduit devant la justice. Son dossier judiciaire relate un montant de crédits distribués de 426 millions de centimes dont le support de garanties est constitué par la détention de 1.092 chèques et 96 photocopies de cartes nationales d'identité. Les taux d'intérêt oscillent entre 80% et 140%.

(iii) Considérations de politique économique

"On doit considérer l'économie informelle, dans ses sphères productive et financière, comme un cadre de travail plus ou moins hétérodoxe qui s'appuie sur les moyens du bord (moyens modernes ou traditionnels) et qui présente une utilité économique et/ou sociale non nuisible du point de vue humain et/ou moral."

L'utilité économique est parfaitement compatible avec le caractère concurrentiel que peut revêtir le secteur informel vis-à-vis du secteur moderne.

L'élément humain a trait au travail des enfants par exemple, l'immoralité peut être l'usure, la transgression des mœurs etc...

Considéré ainsi, l'informel devrait retenir autant d'attention, d'encouragement et d'encadrement que le secteur structuré, moderne. Parmi les actions fondamentales de politique économique, on peut citer:

- une meilleure information (en matière de technologie, de production et en matière de commercialisation, surtout à l'exportation)

- la création d'organismes officiels de financement adaptés, s'inspirant des AREC ou des pseudo-commandites, qui seront des banques mutualistes et qui pourront pratiquer le partenariat et des formules de capital risque à titre d'exemple.

4.3 Le secteur informel et les circuits financiers en Tunisie

(S.M. DHIFALIAH)

Le phénomène "secteur informel" est devenu de nos jours une dimension de plus en plus primordiale et nécessaire pour l'étude du processus urbain de toute économie.

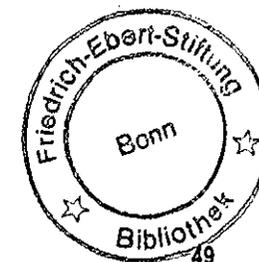
Dans les économies en développement, l'intérêt suscité par le secteur informel provient essentiellement de l'échec des politiques de développement et de la pression toujours plus grande des problèmes

d'emploi d'une part et des espérances que les gouvernements y mettent en tant que nouvelle issue à l'équation complexe de création d'emplois et de redistribution des revenus.

La présente contribution s'intéresse à la nature des circuits financiers propres au secteur informel et à la manière dont se comporte l'agent économique du secteur quant à la demande de capitaux en essayant de cerner les sources de financement du secteur et examiner la formation de l'épargne et les possibilités d'accumulation à partir d'une enquête préliminaire effectuée auprès d'un échantillon de la ville de Sfax (été 89) et d'une autre plus orientée auprès du même échantillon au cours de l'été 90.

Les principales conclusions de l'exploitation de l'enquête se trouvant être :

- une indépendance quasi-totale vis-à-vis des circuits officiels,
- une demande limitée au minimum pour le capital fixe;
- mais l'autofinancement et le recours au marché "inorganisé" du crédit constituent les principales sources de financement,
- le surplus dégagé est trop faible, encore plus la partie réinjectée dans la sphère de production,
- enfin, une réticence est exprimée de la part des enquêtés à user des services de crédit du système bancaire.



5. La nécessité d'une dynamique de transition

Au terme de ce travail de synthèse, nul ne doute que l'évolution de la théorie du développement et les échecs des politiques de développement adoptées depuis près de quatre décennies ont amené les experts à s'interroger sur le rôle que peut jouer le secteur informel dans le développement. L'étude de sa genèse, de son importance et de son évolution montre que ce secteur occupe une place non négligeable dans le tissu économique et social des pays en développement : en Tunisie et d'après les données actuelles, il devrait participer pour 30% à l'emploi, 25% au PIB et 20% à l'investissement.

Ce faisant, le secteur informel doit être placé aussi bien dans son contexte socio-économique que dans la perspective d'une dynamique de transition vers le secteur moderne. Celle-ci devrait s'articuler autour de trois points.

5.1 Le financement

Il s'agit d'instituer des intermédiaires financiers bancaires, non bancaires et même spécifiques tels que les organismes à caractère mutualiste afin d'augmenter les capacités de financement tout en essayant de rompre avec l'ancien système de l'épargne individuelle et informelle.

Ce nouveau moyen de financement devrait se baser sur des crédits avantageux (taux d'intérêt faibles, modalités de remboursement sur une longue période, ...) et des subventions substantielles. La transition est d'autant plus aisée que le problème de la faiblesse des taux de rentabilité des activités informelles est résolu : celles-ci souffrent de mauvaises conditions de travail au niveau des locaux, des moyens de production et du facteur travail.

5.2 La formation

Le travail est un facteur qui nécessiterait un perfectionnement et une organisation, lesquelles permettraient non seulement d'augmenter la rentabilité mais aussi la sécurité et l'assistance sociale. Les centres de formation doivent partir des potentialités offertes par le secteur informel tout en essayant d'améliorer le savoir-faire et même de concevoir des techniques de production appropriées. La conception de ces centres doit être faite avec le concours des représentants du secteur informel, de l'Etat, des organisations syndicales et patronales et la participation des institutions financières.

5.3 La commercialisation

Le secteur informel devrait se doter de réseaux d'écoulement de la production avec des conditions favorables et moyennant des coûts faibles. L'enquête de Sfax a montré le pouvoir dominant des marchands sur les producteurs, notamment au niveau financier et des normes de répartition des bénéfices. Ce qui fausse tout calcul économique rationnel. Alors, l'institution d'un système de financement et de formation permettrait de relativiser le pouvoir des marchands et d'augmenter les capacités des producteurs. L'organisation du système de commercialisation devrait obéir à la logique d'une meilleure centralisation de la production (des coopératives par activité), d'une diffusion adéquate et d'encouragement de la demande des consommateurs. Ce système doit jouer dans deux sens :

- vendre le maximum de production du secteur informel au consommateur final mais aussi pour la consommation intermédiaire du secteur moderne.
- acheter le maximum de matières premières et de produits semi-finis auprès dudit secteur.

C'est d'ailleurs l'interaction des niveaux de financement, de formation et de commercialisation qui permet d'atténuer les différences entre les secteurs informel et moderne et de développer une dynamique de transition.

LISTE DES COMMUNIQUANTS

Azzeddine AZZABI	Ministère du plan, Rabat, MAROC
Hédi DAMI	Université de Sfax, TUNISIE
Saïd Miloud DHIFALLAH	Université de Sfax, TUNISIE
Mohamed ELABDAIMI	Université de Marrakech, MAROC
Sami ELLEUCH	Université de Sfax, TUNISIE
Hartmut ELSENHANS	Université de Konstanz, ALLEMAGNE
Jilani ELYABES	CREAD-Alger, ALGERIE
Ahmed GDOURA	Université de Tunis III, TUNISIE
Abdelfettah GHORBEL	Université de Sfax, TUNISIE
Abderrazak HASSAN	Ligue Arabe, EGYPTE
Abdelmajid HMIDI	Université de Sfax, TUNISIE
Zouheir KOUBAA	CCDPME, Sfax, TUNISIE
Marc PENOUIL	Université de Bordeaux I, FRANCE
Hamadi SIDHOM	Université de Sfax, TUNISIE
Abderraouf YAICHE	Cabinet d'expertise, Sfax, TUNISIE